



# DISCOURS DES VŒUX 2019

Mesdames, Messieurs les Maires et élus du Canton,  
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal,  
(Gendarme, Pompiers, Directrice école, curé, etc...),  
Mesdames, Messieurs, les Présidentes et Présidents des associations communales,

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

J'adresse tout d'abord un grand bravo aux enfants du périscolaire et aux animatrices pour la décoration de la salle des fêtes. Merci à vous.

Le conseil municipal et le personnel communal vous offre, par ma voix, ses vœux les meilleurs pour cette année 2019 et vous souhaite sincèrement santé, réussite pour vos projets et que notre village contribue à vous apporter par sa qualité de vie, son environnement, tout le bonheur auquel vous pourriez aspirer, en ayant choisi d'y vivre.

En cette période de fêtes où tout le monde est censé être entouré et joyeux, je pense très fort à celles et ceux qui, au cours de l'année 2018, ont connu des difficultés et de la peine. J'adresse donc mes amitiés et mon soutien aux habitants qui ont perdu un proche durant l'année qui vient de s'achever.

Je vous souhaite de trouver en 2019 toutes les raisons d'être heureux et toutes les forces nécessaires pour surmonter les épreuves.

Alors, comme l'écrit Philippe Geluck : "**Je vous souhaite tout ce que vous souhaitiez qu'on vous souhaite, mais en mieux.**"

L'année 2018 s'est éteinte doucement au fil des heures dans ses rires et ses sanglots pour renaître sous les étoiles, d'abord dans les flonflons de la fête, puis avec la joie de vous retrouver en ce lieu, entourée de l'équipe municipale et du personnel communal, à l'aube de 2019, pour rêver et prendre le lot de résolutions habituelles comme : **je résiste, je m'oppose, je m'indigne, je dialogue, je négocie, je construis, je positive... ou à titre plus personnel je maintien ma condition physique (ce sera dur en cette période) et j'apprends la langue Corse, on sait jamais, cela peut servir.**

Bref, un terreau d'idées presque nouvelles ... comme vous le savez, que nous ne tiendrons probablement pas, et qui constitue pourtant, un véritable plein d'enthousiasme à partager sans modération. Cette vague de frénésie submergeant, sonne le glas de 2018 et impose de dresser le bilan de l'année éteinte et dévoiler nos projets et nos inquiétudes pour l'année 2019.

## Qu'avons-nous réalisé en 2018 ?

### Pour la voirie communale :

- Une portion de la route de Chanoz par la création d'une partie piétonne allant du Chemin des Sources à la place. C'était une demande des habitants de ce secteur, alors n'hésitez pas à l'utiliser pour vos déplacements. Cette bande piétonne sera aménagée lors des travaux définitifs de cette voie.
- L'aménagement sécurité de l'entrée du village, route du Guillon.
- Le chemin de Samans.
- Une portion du chemin de Turus et du chemin de la Lagune.
- La route du mas Joly à l'intersection avec le chemin de la Garenne.

Tous ces chantiers sont terminés et nous vous remercions de votre patience pour la gêne occasionnée.

Le coût de ces travaux s'élève à 183 000 € HT auquel il faut retrancher les subventions de l'état et de la Communauté de Communes ; pour un reste à charge communal de 85 000 €.

### Création des appartements au-dessus de l'école :

Le studio a été refait et nous avons créé 2 autres appartements, un T3 et un T4 bis qui sont loués. Le coût total de l'opération est de 100 000 € HT subvention de la Communauté de Communes déduite.

### Mise en accessibilité des bâtiments communaux :

- Achèvement des travaux de mise en accessibilité, le bâtiment concerné était la salle des fêtes. Le local Boule / Chasse sera fait avant l'été.
- La mise aux normes de tous les bâtiments recevant du public aura eu un impact financier global de 25 000 €. Il est à noter qu'une partie des travaux a été réalisé par les employés communaux et des artisans dont la plupart sont de la commune, je veux ici les remercier.

### Le Bar - Restaurant :

Allons-nous, une fois pour toute, avoir un peu de chance avec ce commerce et de trouver un gérant qui soit capable de lui redonner une vie pérenne. Dois-je faire appel à un marabout, pour qu'il enlève le mauvais esprit de ce local ?

« Vous allez voir, M. le maire, je vais le faire tourner votre commerce » qu'il disait. Et bien j'ai vu.

Nous avons récupéré les clés du local au début du mois de décembre dernier, avec la désagréable surprise de le trouver dans un état de saleté qui dépasse l'entendement.

Avant de pouvoir un jour céder le bail à un candidat à la reprise de l'activité, nous sommes obligés d'entreprendre des travaux de réhabilitation (nettoyage, peinture, électricité, etc.)

Bon j'arrête d'en parler car je risquerai d'être vraiment désagréable.

## **Construction d'un four à pain :**

Une nouvelle association a vu le jour et se nomme « Le four sur Toison ». Elle entreprend la construction d'un bâtiment intégrant un four communal, celui-ci est financé par la municipalité pour la partie matérielle ; la mise en œuvre est quand à elle assurée entièrement par l'association. Le four devrait être opérationnel au cours de ce premier semestre et servira aux associations communales selon leurs besoins, mais aussi en d'autres occasions qui seront à déterminer plus tard.

Merci aux membres de l'association et autres bénévoles de nous permettre de faire revivre une partie de notre mémoire collective.

## **Le logo communal :**

C'est la création de M. TOPIN qui a retenu nos suffrages, vous pouvez voir ce logo sur le pupitre. Il orne dorénavant tous les documents officiels de la commune. Bravo M. TOPIN et merci aux participants du concours.

## **Urbanisme :**

Achèvement de la première tranche du lotissement derrière les logements Bataillard 1 et la caserne des pompiers. Je réitère ma bienvenue à tous ces nouveaux Rigniards.

L'arrivée de ces habitants a contribué à une augmentation significative de l'effectif scolaire, évitant ainsi une fermeture de classe.

Pour votre information, la deuxième tranche devrait démarrer au cours de cette année, avec la création de 23 logements dont une partie en logements aidés.

Au Morillon, un autre lotissement verra le jour, pour une mise à disposition de 12 lots à bâtir. Le permis d'aménager est délivré.

Notre commune s'agrandie et nous avons dépassé officiellement les 1000 habitants.

Nos structures et nos équipements permettent de faire face à cette arrivée importante de nouveaux logements.

Je tiens à saluer et remercier comme il se doit une association et tous ses membres pour leurs efforts à améliorer notre cadre de vie et contribuer ainsi à embellir notre commune par la qualité du fleurissement communal. Leur travail est récompensé par l'obtention renouvelée du label 1 fleur au concours des villes et villages fleuris de France. Bravo à vous, membres du Comité de Fleurissement !

Voilà pour 2018, la commune investit malgré le gel des dotations de l'état. Est-ce que les recettes de la taxe d'habitation seront réévaluées pour tenir compte de l'augmentation du nombre de foyers dans la commune ou restera-t-elle au niveau de 2018 ?

Je suis inquiet par rapport à cette incertitude car comment accueillir convenablement de nouvelles familles si l'on ne peut mettre en face les services auxquels elles aspirent ?

Malgré tout nous resterons ambitieux, car à l'image de Ralph EMERSON qui écrivait « **La trop grande contemplation des obstacles engendre la faiblesse** », je refuse que nous nous complaisions dans cette aporie. Notre commune continuera de développer des projets pour son avenir et ses habitants.

Cela prendra certainement plus de temps pour les réaliser.

### **Quelle sera notre action en 2019 ?**

Pour l'année à venir, le chemin est tracé : faire preuve d'une ambition réaliste. Être réaliste, car je l'ai rappelé, nos dotations n'augmenteront pas, ce qui renforce la nécessité d'être innovant dans la gestion des financements.

**Voici Mesdames, Messieurs, les investissements qui seront soumis au Conseil Municipal lors du vote du budget 2019.**

#### **La voirie :**

Les voies suivantes seront restaurées :

- Le chemin du moulin du Tour (de la route du Guillon au pont)
- La route du Mas Joly.
- Le chemin des Quatre vents.
- Le chemin de Trevet.

#### **Pour la route de Chanoz :**

Nous continuons notre programmation d'aménagement de cette voie.

Cette année il est prévu de procéder à l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications ; ainsi que la mise en place d'un nouvel éclairage public.

Le secteur concerné ira du Chemin des sources à la route départementale. Vient s'ajouter aussi, le remplacement de la colonne d'eau potable allant de la place de la fontaine au chemin des sources sous maîtrise d'ouvrage du syndicat des eaux.

#### **L'école :**

Rénovation de la classe des CM1/CM2 : peintures, revêtement de sol, isolation, éclairage et installation d'outils numériques sont au programme. Les travaux commenceront dès la fin de la période scolaire. La classe devra être opérationnelle pour la rentrée.

#### **Les Bâtiments communaux :**

La toiture de l'atelier communal qui présente de nombreuses fuites sera refaite.

## Les Cheminements doux :

Après une pause, poursuite de la programmation avec la création de la liaison entre le chemin du Moulin du Tour et la piste N° 1 déjà créée en 2013, par la mise en place d'une passerelle pour la traversée du Toison. Ainsi, un bouclage sera fait pour rejoindre les hameaux du Brevet et du Guillon en partant de la place du village.

Voilà résumé en quelques lignes les projets qui viendront étoffer l'image, la notoriété et le plaisir que nous avons à vivre ensemble à Rignieux le Franc.

Chers concitoyens,

Dans le cadre du débat national, de nombreuses mairies ont ouvert des cahiers de doléances et de propositions. Aussi nous tenons à votre disposition en mairie un cahier qui vous permettra d'y inscrire les vôtres et ce du 21 janvier au 28 mars.

A l'issue de cette période ce cahier sera transmis à la préfecture et aux parlementaires.

J'adresse mes remerciements aux responsables et membres des associations communales ; des hommes et des femmes qui, comme les élus locaux, sont en première ligne dans les mouvements de la société, dans les projets, mais aussi dans les difficultés. Car si c'est autour de la table du conseil municipal que bat le cœur de la République, c'est au sein des structures associatives que se développe une vie sociale riche et profitable au plus grand nombre, au gré des passions de nos concitoyens.

Dans la loi de 1901 des mots simples sont gravés au sceau du bon sens, ce texte officiel va droit à l'essentiel, je cite : **l'association loi 1901 fait appel à la générosité, à la disponibilité et au bénévolat de personnes qui partagent un désir, une passion commune et qui recherchent une satisfaction autre que le profit financier.**

Bien sûr un juste bénéfice est espéré, car il est investi dans des actions au service de tous dans la commune.

Je sais aussi que le Comité de fleurissement s'interroge sur son avenir et sur la pérennité d'une fête qui rayonne bien au-delà de la commune. Vous avez pu le lire récemment leur appel dans le RIGNIEUX INFO.

Alors, j'ai plutôt envie de m'adresser à tous ceux qui ; soit parce qu'ils ne résident dans notre commune que depuis peu de temps, soit parce qu'ils se disent que cela fonctionne très bien sans eux, n'ont pas l'opportunité de donner de leur temps pour participer à l'organisation de cette manifestation. À ceux-là, j'ai envie de dire que ce serait pour moi un crève-cœur, mais aussi pour cette association de voir disparaître faute de bénévoles, cette fête qui participe grandement au rayonnement de notre village. Je vous avoue que j'ai du mal à imaginer que l'on en arrive à telle extrémité.

Aussi je compte sur vous pour les aider à réussir cette transition, en reprenant cette pensée d'Albert EINSTEIN :

**« La valeur d'un homme tient dans sa capacité à donner et non dans sa capacité à recevoir ».**  
Alors, soutenez les associations communales, donnez de votre temps, participez et aidez-les à pérenniser leurs manifestations.

Je souhaite à présent remercier le personnel communal pour leur action au service des habitants, mais aussi pour leur collaboration efficace auprès des élus.

Une page va bientôt se tourner au sein de ce service avec le départ à la retraite de Raymond Blanchet cet été après 31 années au service de sa commune. Il rejoindra ainsi son frère parti en 2018. Le recrutement de Maxime et de Gaël, palliera à ces départs.

Merci à vous Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, nous voilà dans la dernière ligne droite du mandat qui nous a été confié en 2014.

Quand je regarde l'engagement pris devant nos concitoyens, pour cette mandature, je constate avec plaisir que nous en avons réalisé 95 %. Je dois dire que le programme était ambitieux, mais nous avons tenu notre promesse et cela sans avoir recours ni à l'emprunt, ni à l'augmentation des taux d'imposition.

Un peu d'auto satisfaction ne fait pas de mal, n'est-ce pas ? Et comme c'est la dernière fois que l'on peut le dire, autant ne pas s'en priver.

Merci à vous pour votre disponibilité et votre soutien.

Chers amis,

En espérant ma positivité et mon enthousiasme communicatif, en ce début 2019, je vous offre une explosion de joies et de vœux, des plus sages aux plus fous, un bien-vivre ensemble pétillant, le tout sertis dans une galaxie étoilée de libertés et de santé, pour vous, vos familles, vos amis et toutes celles et ceux pour lesquels votre cœur s'embrase. Et parce que vraiment cette année 2019 se doit d'être positive je vous laisse méditer sur ce petit poème de **Jacques Salomé** :

***« Soyez les poètes de votre vie  
Osez chaque jour mettre du bleu dans votre regard,  
De l'orange au bout des doigts,  
Des rires à votre gorge  
Et surtout, surtout, une tendresse renouvelée à chacun de vos gestes »***

**Bonne et Heureuse année 2019 !!!!!**

Je vous invite à présent à un moment de convivialité, en reprenant à mon actif, ce proverbe persan : **« La vie est une ivresse continuelle : le plaisir passe, le mal de tête reste »** ....